

M. HUNGERFORD: L'hôtel Vancouver, oui.

M. YOUNG: A-t-on jugé sage de changer le nom de l'hôtel?

M. HUNGERFORD: Non. Il y eut un très grand nombre de propositions à ce sujet, mais l'on en vint à la conclusion que le nom actuel possédait une certaine valeur.

M. YOUNG: Sera-t-il connu comme hôtel international ou quoi?

M. HUNGERFORD: Il sera connu sous le nom d'hôtel Vancouver. Je crois que tout le monde comprendra parfaitement que c'est un hôtel exploité en commun, mais le titre à la propriété ressortira aux chemins de fer Nationaux du Canada.

M. YOUNG: Quand le nom n'est pas changé, il sera assez difficile de distinguer cet hôtel de celui qu'exploita pendant longtemps une autre compagnie.

M. HUNGERFORD: Je vous assure que tout le monde à Vancouver et dans les environs est au fait de la situation à tout événement.

L'hon. M. HOWE: Les hôtes constateront la différence en pénétrant dans l'hôtel.

M. HOWARD: Assurément, mais ils ne constateront pas la différence sur la facture.

M. HOWDEN: Monsieur le président, j'ai proposé tantôt que vous soyez autorisé à rédiger un projet de rapport. Vous avez demandé qu'une telle motion fût présentée. Je ne vous ai pas entendu dire qu'elle était adoptée.

Le PRÉSIDENT: Oui. J'espère que vous accorderez l'autorisation nécessaire.

M. HOWDEN: Oui.

Le PRÉSIDENT: Il va sans dire que c'est une ébauche de rapport qui sera soumise aux membres du Comité qui pourront certainement la modifier du tout au tout. Ce Comité s'ajourne pour se réunir sur convocation du président.

A 5 heures 30 de l'après-midi, le Comité s'ajourne pour se réunir de nouveau sur convocation du président.